

Public concerné

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SPST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

Objectifs de la formation

Acquérir les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels et situer son rôle en matière de prévention des risques professionnels.

- Énoncer les principaux enjeux de la prévention.
- Différencier les principes de responsabilités.
- Exposer les différentes étapes d'une démarche de prévention des risques professionnels
- Expliquer les fondements de l'évaluation des risques professionnels
- Décrire les grandes priorités des mesures de prévention.

Remarque : les compétences de base visées par cette formation peuvent être acquises et validées par la formation «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels - autoformation en ligne » de l'INRS.

Contenu de la formation

- . La situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques professionnels.
- Les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Les AT/MP : définition, déclaration et reconnaissance.
- Les principaux indicateurs de prévention.
- . Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention.
- Les étapes d'une démarche de prévention.
- . Les approches et outils d'analyse des risques professionnels.
- La modélisation de l'apparition du dommage.
- Les composantes d'une situation de travail : éléments de l'approche ergonomique.
- . La recherche de mesures de prévention.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercices d'application.
- Études de cas

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants